Notes manuscrites de Pierre Werner pour son discours à l'occasion du Conseil des ministres de la CEE les 8 et 9 juin 1970 au Luxembourg

Légende: Notes de Pierre Werner afin de préparer son discours à l'occasion du Conseil des ministres de la CEE les 8 et 9 juin 1970 au Luxembourg. Le ministre d'État, président du gouvernement et ministre des Finances du Luxembourg analyse le rapport intérimaire sur la réalisation par étapes d'une Union économique et monétaire et souligne la nécessité d'approfondir les travaux.

Source: Archives familiales Pierre Werner.

Copyright: (c) Archives familiales Pierre Werner

URL:

 $http://www.cvce.eu/obj/notes_manuscrites_de_pierre_werner_pour_son_discours_a_l_occasion_du_conseil_des_ministres_de_la_cee_les_8_et_9_juin_1970_au_luxembourg-fr-1b25be40-66fe-4ced-bef5-f8d3cd7fdc31.html$

Date de dernière mise à jour: 22/05/2014

Die ptation der rapport sinkisim aim å la Diance du Consoit des Ministers des 9 juin 1970 å dugem tomy.

Monsieur le Président,

Par décision du Conseil des Ministres du 6 mars dernier, votre Conseil a donné mandat à un groupe, dont j'ai l'honneur d'assumer la présidence, de présenter un rapport tendant à dégager les options fondamentales d'une réalisation par étapes de l'union économique et monétaire, préconisée par la Conférence des chefs d'Etat ou de Gouvernement, tenue à La Haye en décembre dernier. Conformément aux termes du même mandat, le groupe a été appelé à présenter un premier rapport pour le début du mois de juin. Je suis heureux de pouvoir vous présenter aujourd'hui ce rapport intérimaire, qui est le fruit d'une confrontation de vues et d'une réflexion collective des membres du groupe. Les 19 pages de texte que nous vous soumettons représentent le résultat d'une approche concentrique qui nous a permis d'éclairer les divers aspects de l'union économique et monétaire grâce au choix si judicieux des compétences associées aux travaux du groupe. Il serait présomptueux d'affirmer que notre groupe a épuisé la discussion sur un problème particulièrement complexe et nuancé. Cependant, je puis dire que les mémoires, les notes et les remarques versés aux débats par les différents membres du groupe et par leurs adjoints, constituent un ensemble de documentation qui fournit une matière première fort préciouse pour la rédaction du rapport final, comme elle a déjà servi pour ce rapport intérimaire. Les cinq sessions de journées

Je som chain

Al a'thrown production

L'april construction

at l'arriduction

at the form

as cooperant

she from the

much on from

. . .

de préparation, de rédaction et de mise en ordre demandés aux adjoints et au secrétariat, ont permis d'observer le délai que vous nous aviez imparti.

En ce qui concerne ce rapport provisoire, nous avons suivi une ligne logique en décrivant d'abord le point de départ de l'action à entreprendre. Nous avons relevé particulièrement l'état de choses qui résulte des progrès vers l'intégration réalisée dans certains domaines, qui ont pour conséquence que les déséquilibres économiques généraux dans les pays membres se répercutent directement et rapidement sur l'évolution globale de la communauté. Nous constatons cependant les insuffisances de la coordination ou de l'harmonisation efficace des politiques économiques, dont les exigences sont déjà inscrites expressément ou implicitement dans les dispositions fondamentales du Traité. Par ailleurs, dans les relations monétaires internationales, la communauté n'a pas suffisamment réussi à affirmer sa personnalité.

Après avoir caractérisé l'état actuel des choses, nous nous sommes attachés à décrire le point d'arrivée.

Ceci permettra au Conseil de se rendre compte de l'objectif final à atteindre et des implications politiques et économiques d'une union économique et monétaire. Bien que par nécessité la description de l'état final comporte la tentation d'une présentation trop idéale ou perfectionniste,

. . .

nos discussions et notre exposé ont délibérément cherché à se maintenir dans des normes réalistes et à envisager uniquement les centralisations et les transferts de pouvoir, conformes au principe de la subsidiarité. Tout en relevant que la zone monétaire individualisée que nous recherchons peut soit s'accompagner du maintien de signes monétaires nationaux, soit consacrer l'établissement d'une monnaie communautaire unique, nous avons exprimé une préférence pour l'adoptation d'une monnaie unique, qui garantirait l'irréversibilité de l'entreprise pour des raisons d'ordre psychologique et politique. Le groupe a estimé que l'union économique et monétaire est un objectif réalisable dans le courant de la présente décennie, dès lors que la volonté politique, exprimée sollennelement à la Conférence de La Haye, accompagne tout le développement du processus.

Dans un quatrième chapitre de notre rapport, nous décrivons les principes de réalisation du plan par étapes.

Nous envisagerons donc un processus évolutif et progressif entre le point de départ et le point d'arrivée.précédemment définis. Nous constatons que les actions devront être accomplies sur de nombreux fronts. Ces actions sont interdépendantes et destinées à se renforcer mutuellement.

Nous ne perdons pas de vue le mémorandum présenté par la Commission, le 12 février 1969 et nous voudrions en incorporer les propositions dans le plan par étapes.

L'examen de cette partie de notre rapport a relevé

. . .

révélé la difficulté de se représenter très concrètement le parallélisme à établir entre les avances sur tous les fronts à la fois. D'autre part, il devint évident que le rythme et le contenu des étapes successives étaient largement dépendants de ce qu'on mettait dans le paquet de réalisation de la première étape. Pour cette raison, le groupe a concentré cette étude préparatoire sur les actions à proposer pour la première étape.

J'attire tout spécialement votre attention sur cette partie de notre rapport. Elle comporte tout d'abord un renforcement général des procédures de consultation couvrant la politique économique à moyen terme, la politique conjoncturelle, la politique budgétaire, la politique monétaire et l'utilisation d'autres instruments de la politique économique. Nous nous sommes penchés longuement dans nos discussions sur la coordination des politiques budgétaires, notamment dans la mesure ou celles-ci s'articulent avec la politique monétaire plus particulièrement quant au mode de financement des déficits ou l'utilisation des excédents. Ceci nous a amenés à relever la nécessité de la définition en commun des orientations générales de la politique intérieure de la monnaie et du crédit.

plum d'antin

plum d'antin

plum plum fisicale

plum plum plum promiser

promise concerter

aver les millima

profominale a

marshe des

capitana capitana

phinjen préjonale

Enfin, nos réflexions nous ont amenés à une prise de conscience de la situation dans la communauté vis-à-vis du reste du monde. Le rapport dégage notamment certains principes sur la politique monétaire extérieure principalement quant aux parités de change Dans cette matière particulièrement importante des vues communes et unanimes se sont

Commentation
folio formin

des whiledes

whom wh'on and

it be sin'h when om he flow

mondial

dégagées sur deux points importants, c'est-à-dire:

a) la nécessité d'un renforcement des procédures de consultation dans la détermination des parités de change, et 6) la nécessité de ne pas appliquer dans les relations intracommunautaires un élargissement des marges de fluctiation de la lomm un and des cours de change, au cas où une telle mesure serait Mun de hyaminenvisagée dans le cadre du Fonds Monétaire International. Ce large degré d'accords laisse subsister certaines options.

> Certains membres du groupe estiment qu'il serait opportun de doter la communauté dès la première étape, d'un régime autonome de change propre à affirmer la personnalité de celle-ci vis-à-vis du reste du monde. Ce régime pourrait s'appuyer sur une première réduction des marges de fluctaation des cours entre les pays membres. Notre rapport décrit les avantages politiques et techniques d'une telle approche qui pourrait s'appuyer sur l'institution d'un fonds de stabilisation des changes dont les modalités de fonctionnement sont exposés à titre illustratif dans l'annexe 4 du rapport. D'autres membres du groupe sont d'avis qu'au cours de la première phase ni un rétrécissement institutionnel des marges, ni la création d'un fonds de stabilisation des changes ne seraient souhaitables. Ils estiment que l'action essentielle devezzt assurer la cohésion de la communauté au cours de la première étape, réside dans le renforcement des politiques économiques et budgétaires.

> Dans nos conclusions, nous résumons les accords intervenus et les options ouvertes. Que pouvons nous demander à votre

Conseil dans l'état actuel de nos travaux et à la suite de ce rapport ? Tout d'abord, il appartient au Conseil de nous dire si les lignes générales de l'approche et des propositions de ce rapport correspondent à ses vues. Il devrait nous faire savoir en même temps s'il donne mandat au groupe d'achever son rapport à partir de cette base de travail.

Au cas où vous estimeriez qu'il y aurait profit à terminer notre rapport en partant de la base fournie, il nous resterait à le compléter quant aux lacunes volontaires et involentaires que nous y avons laissées.

L'essentiel de notre approfondissement portera nécessairement sur le contenu de la première étape et l'organisation de la mum simultanéité d'action dans les différents domaines.

J'ai déjà souligné l'importance de cette étape par rapport à l'évolution et aux réalisations des étapes ultérieures.

Mais en hommes politiques, nous ne saurons perdre de vue la signification politique considérable des décisions des Gouvernements, sur cette première phase, ceci à un moment qui me paraît particulièrement chargé de nouveaux espoirs pour l'avenir de la Communauté. Ici encore, il faut rappeler le proverbe: qui trop embrasse, mal étreint". Nous devons engager des actions sur un nombre de points limités mais névralgiques.

Aussi devons-nous serrér de plus près les méthodes par lesquelles l'efficacité des consultations et des coordinations pourra être assurée.

Quant à la politique monétaire nous devons creuser davantage la véritable incidence économique et financière d'une

de claration of

nous sépare de l'état final. Nous serons donc confrontés avec les propositions présentées ici ou ailleurs sur le fonds de réserve européen, la monnaie de compte, la nature d'un système de plus en plus fédéral des réserves.

tutionnel qui n'ont pas manqué de nous préoccuper. Cette problématique a deux aspects: d'une part, es organismes propres à une politique économique et monétaire communautaire. On doit certainement envisager un organisme capable de prendre des décisions efficaces, en formulant la politique de la monnaie et du crédit, avec un contrôle politique approprié, assurant la neutralité et l'autonomie de la politique monétaire tout en prenant en considération les objectifs économiques formulés par les instances politiques.

du mobbishim follogie set le semporame de sinsistament su général de montre de sinsistament sur sinstantion qui princis de principal de sinsistament sur sont de sinsistament sur squi princis de l'approprie de l'approprie de sinsistament de sinsistament de l'approprie de sinsistament de sinsistament de sinsistament de sinsistament de sinsistament de sinsistament de l'approprie de

I object of de la court hat in du groupe a che de fournir aux instances gouvernamentales de communication of minim of ensure down to francis of montaining the property of the same apprinting them apprint about globale de mo propostime et la concrétis chim d'une lign d'arrin doines replace les arpets Andriques oh noon anguite stans une perspertine politique of Contract hours Cut amos de format l'avains uningé, homo storm a mon and the sudaciona, tour précention, qui une évitant des déboires prémetares. Le grape protes prome some some When him groupe gir je gressar elabon me and , qui and reprisent finaline me synthem prigitale, difficulto de ce que chaum de plimande le mine travail ja tite judinimel. (Ann copinos y de este fazon, servir approché sh la vent a mation the time blu golindement il ne sommer the strolue ju la matin et que He to fair freman with he farmer stiterminas plu progres on de l'échée dans l'union.

Compelled by home di l'apt Shory Stack final & Complete le Track